

<http://www.snetap-fsu.fr/Auvergne-lettre-denoncants-les.html>



# Auvergne : lettre dénonçant les dysfonctionnements dans l'EAP

- En Région -

Date de mise en ligne : vendredi 17 octobre 2014

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

**Section régionale Auvergne**

[LEGTA](#) de Marmilhat

63 370 Lempdes

Marmilhat le 15 octobre 2014

à Monsieur le Ministre de l'Agriculture,

Rue de Varennes 75 000 Paris

Madame la Directrice Régionale de l'Agriculture

[DRAAF](#) Marmilhat 63 370 Lempdes

Monsieur le Ministre,

Madame la Directrice Régionale,

Dans le cadre de l'appel du SNETAP-[FSU](#) à une semaine d'action en faveur de l'enseignement agricole public, nous vous interpellons sur les dysfonctionnements importants de l'[EAP](#) dans la région Auvergne suite aux désengagements de l'Etat, dans le cadre de la politique d'austérité.

Monsieur le Ministre, Madame la Directrice Régionale, l'enseignement agricole public ne fonctionne pas bien, c'est pour cela que nous vous avons interpellé lors du [CTREA](#) de Juin 2014.

Rien n'a été réglé, parce que vous refusez le dialogue et que vous refusez d'entendre les personnels et les parents d'élèves.

**Vous refusez la démocratie en imposant la dictature « de l'enveloppe restreinte »** alors que le 1er Ministre a rappelé la semaine dernière que la France n'était pas un pays pauvre, puisque l'économie de la France se place au 5ème rang mondial.

Par cette lettre nous souhaitons vous faire part de nos doléances en nous appuyant sur les documents joints.

## **Voici la liste non exhaustive des principaux dysfonctionnements dans l'enseignement agricole public suite aux politiques d'austérité successives :**

### **1 : Refus d'élèves**

A la rentrée 2014, l'Enseignement Agricole Public a refusé beaucoup d'élèves sur plusieurs formations :

- en seconde professionnelle (par exemple pour l'option Production végétale à Marmilhat : 70 candidatures pour 16 places)
- en [BTS](#),

- en Bac Technologique.  
Le [LEGTA](#) de Marmilhat a instauré le bac techno en 4 ans suite à des refus d'élève ; refusé un fils d'agriculteur de la Limagne...

**2 : Stabilité de la Dotation globale horaire alors que l'effectif d'élèves a augmenté dans tous les établissements.**

**3 : Manque crucial de personnels**, ce qui remet en cause la sécurité, l'accueil et les soins apportés aux élèves.

## A la vie scolaire :

- des postes d'Assistants d'Education ont été supprimés (-0.2 à Brioude, -0.3 à Marmilhat, -0.25 à Aurillac...), dans beaucoup d'établissements, il n'y a pas de surveillants dans la journée.

**Les Conseillers Principaux d'Education sont en grande difficulté**, car ils doivent faire face à des élèves qui sont souvent, et de plus en plus, en difficulté sociale, ils sont énormément de problèmes psycho-sociaux.

**Le manque de surveillants, se double souvent de l'absence d'infirmière.**

**4 : Dégradation des conditions de travail avec l'augmentation du stress et de la souffrance au travail**, la suppression de postes de fonctionnaires a entraîné :

- la multiplication des emplois précaires à temps incomplet,
- les contrats ne sont pas faits à la hauteur du besoin (embauche d'infirmière à 70 % par exemple) ni au prorata du temps de travail (nombreux agents contractuels enseignants) ;
- le remplacement des enseignants par des heures de vacations et non par des contrats.
- la multiplication du travail sur plusieurs établissements ;
- l'augmentation de la charge de travail pour tous les personnels administratifs (aucun crédit pour les remplacements).

**Il y a une augmentation des congés maladie chez ces personnels et ces congés maladies ne sont pas remplacés, ce qui augmente la pression sur les autres ;**

**l'augmentation de la charge de travail des personnels enseignants suite aux réformes successives des diplômes qui ont supprimé beaucoup d'heures et ont dénaturé le travail**

:

- plus de classes par enseignant,
- multiplication des heures de pluriactivités qui entraînent le saupoudrage d'heures ;
- augmentation du nombre d'élèves par classes en mélangeant les options de formation,

## Auvergne : lettre dénonçant les dysfonctionnements dans l'EAP

---

( 32 voire 34 élèves en classe de bac professionnelle dans les matières générales ; non dédoublement dans les matières techniques ....)

**L'enseignant a le sentiment de ne pas pouvoir faire son travail d'enseignant, un malaise et un mal être s'installent ;**

- **la forte dégradation des conditions de travail dans les [CFA](#), [CFPPA](#) où la déréglementation est généralisée, le protocole d'accord étant peu respecté ou oublié.**

De ce fait la pression sur les personnels est forte.

La précarité, qui est la conséquence directe de la régionalisation, devient la norme.

La plupart des directeurs de ces centres sont précaires avec une charge de travail de plus en plus complexe. Les congés maladie se multiplient.

**Ce manque de personnels, la généralisation progressive de la précarité** et de la flexibilité créent de plus en plus du « harcèlement au travail » par une pression de plus en plus importante à tous les niveaux de la hiérarchie administrative.

**La santé d'un grand nombre d'agents est menacée.**

## Par conséquent, nous demandons :

- l'arrêt des politiques européennes d'austérité et de régionalisation.
- l'arrêt des négociations concernant le Grand Marché Transatlantique qui va entraîner encore plus d'austérité, qui va permettre la suppression du Service Public et la déréglementation et qui va dégrader encore plus les conditions de travail et les conditions d'accès à l'Instruction.
- l'arrêt du financement public à l'enseignement agricole privé dans le respect de la laïcité de l'Etat.
- l'augmentation de la Dotation Globale horaire et l'ouverture de classes dans l'Enseignement Agricole Public pour pouvoir accueillir tous les élèves qui le souhaitent.
- la création des postes de fonctionnaire d'Etat dans tous les secteurs

(enseignants, administratifs, infirmières, personnels d'entretien et de service, aux CFA et CFPPA) et de postes de surveillants à hauteur des besoins afin de mettre fin au stress et à la souffrance au travail.

- la non transposition à l'EAP du nouveau décret du 20 d'août 2014 de l'Education Nationale sur le statut des enseignants.

**Notre dernier congrès à Arras en a dénoncé les conséquences néfastes sur les conditions de travail des personnels enseignants.**

- **le retour à des diplômes nationaux**, avec des programmes nationaux.

## **Auvergne : lettre dénonçant les dysfonctionnements dans l'EAP**

---

Nous vous demandons de bien vouloir rétablir un Véritable Service Public National d'Enseignement Agricole dans le cadre des principes fondamentaux de Laïcité et d'Egalité afin que tous les personnels et les élèves retrouvent des bonnes conditions de travail et d'études

Veillez, Monsieur le Ministre, Madame la Directrice régionale recevoir nos plus sincères salutations.

La secrétaire régionale  
Maryse Chabrilat